

1. BILAN SIMPLIFIÉ



N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A LA VOLEE INT. - SIREN : 979880143										Néant ☐					
Durée de l'exercice en nombre de mois 12										Durée de l'exercice précédent 14					
										Exercice N clos le 31/12/2025					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres									014		016			
	Immobilisations corporelles									028		030			
	Immobilisations financières (1)									040		042			
	TOTAL I (5)									044		048			
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050		052			
	Stocks marchandises									060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes									064	18 704	066		18 704	
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068	892 802	070		892 802	
	Créances autres (3)									072	6 497	074		6 497	
	Charges constatées d'avance									092	225	094		225	
	Valeurs mobilières de placement									080		082			
	Disponibilités									084	1 421	086		1 421	
TOTAL II									096	919 649	098		919 649		
TOTAL GENERAL (I + II)									110	919 649	112		919 649		
PASSIF												Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel									120		1 000			
	Ecart de réévaluation									124					
	Réserve légale									126					
	Réserves réglementées									130					
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...									131		132			
	Report à nouveau									134					
	Résultat de l'exercice									136		204			
	Subventions d'investissement									137					
	Provisions réglementées									140					
	TOTAL I									142		1 204			
Provisions pour risques et charges									TOTAL II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164					
	Fournisseurs et comptes rattachés									166		19 784			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)									169	2 543	172	2 579		
	Comptes courants d'associés									173		849 571			
Autres dettes									175		46 511				
Produits constatés d'avance									174						
TOTAL III									176		918 446				
TOTAL GENERAL (I + II + III)									180		919 649				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184								

Signé par Valériia TENISON
Le 4 juin 2026Signed with
Universign doc_DzJm
tx_k5nbW7PX0wMx

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **15** mois recouvrant la période du **12/10/2023** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **919 649,05 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **203,53 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Mme Valeria TENISON, gérante majoritaire de la société, avait contracté un emprunt personnel auprès d'un ami, M. ROZHANETS VSEVOLOD, avocat de nationalité russe.

Les fonds ainsi obtenus avaient été versés sur le compte de la société afin de financer des achats.

Une enquête interne avait été menée afin d'identifier l'origine des fonds et d'évaluer le risque en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux (LAB), lequel avait été estimé comme faible.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **A LA VOLEE INT.** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	1 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	0	0			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 000	0			

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			1 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL			1 000

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 784			
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	2 543			
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	803 716	803 716		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	826 043	803 716		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	803 716			

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	2 440	774 031	776 471
TOTAL	2 440	774 031	776 471

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	19 784	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	-4 508	
TOTAL	15 276	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

A LA VOLEE INT.
Société à responsabilité limitée à associée unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 161, avenue de Saint Emilion
33330 ST SULPICE DE FALEYRENS
979 880 143 RCS LIBOURNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 4 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 203,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	203,53 euros
A la réserve légale	100,00 euros
Au compte "autres réserves"	103,53 euros
qui s'élève ainsi à 103,53 euros.	

Certifié conforme
La Gérance